



11. INSL 633

Déposé le **1 MAI 2012**

Au Grand Conseil

Scanné le _____

Interpellation : L'acceptation de l'initiative Weber sur la limitation des résidences secondaires dans notre pays donne-t-elle un droit à l'utilisation du droit d'opposition à toute construction ?

Développement :

En date du 11 mars 2012, le peuple et les cantons suisses ont approuvé l'initiative populaire Weber intitulée "Pour en finir avec les constructions envahissantes des résidences secondaires". Cette initiative vise à plafonner à 20% le nombre de résidences secondaires dans les communes de notre pays. Suite à l'annonce de la volonté du Conseil fédéral de prendre rapidement des mesures pour la mise en application de cette votation populaire, un groupe d'étude a été constitué par la Confédération, ce dernier est actuellement en phase de réflexion et il devrait rapidement faire connaître ses conclusions.

Dans la campagne qui a précédé la votation populaire, les fronts entre les principaux acteurs directement impliqués se sont durcis. Depuis plusieurs semaines, à en croire diverses personnes concernées et à lire de nombreux articles de presse, la Fondation Franz Weber fait systématiquement opposition à tous nouveaux projets de construction dans l'Arc Alpin. Pour cette fondation, c'est aux propriétaires concernés de prouver qu'ils entendent construire une résidence principale et ensuite seulement la Fondation consentira à lever son opposition.

En regard avec nos institutions suisses, cette pratique semble abusive et contestable. Elle occasionne une surcharge administrative directe et pourrait même dans certain cas renchérir les frais de construction.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Combien de communes vaudoises ont des taux de résidences secondaires proche ou supérieur à 20 % ?
2. La mise en œuvre de l'initiative Weber aura-t-elle des répercussions sur l'économie et le développement des activités touristiques dans notre canton ?
3. Comment le canton procède-t-il (selon quels critères) pour différencier une résidence principale, d'une résidence secondaire ?
4. Des projets de construction sur sol vaudois sont-ils actuellement bloqués dans le cadre d'oppositions qui ont pour objet le statut de résidences secondaires ?
5. Comment le canton de Vaud entend-il gérer dans les années à venir pour chaque commune vaudoise la proportion de 20% de résidences secondaires ?
6. Dans les communes dont le taux de résidences secondaires s'approche des 20 %, quels critères objectifs seront-ils appliqués pour délivrer de nouveaux permis de construction ?
7. L'économie vaudoise de la construction et du bâtiment ne va-t-elle pas subir une pression supplémentaire très forte venant d'entreprises valaisannes ayant des surcapacités suite à la réduction des constructions dans le canton du Valais ?

Bex, le 1^{er} Mai 2012

Pierre-Yves Rapaz

SOUHAITE DEVELOPPER

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert		Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine		Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine		Chappuis Laurent <i>R. Chappuis</i>	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques		Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Apothéloz Stéphanie		Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire		Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille		Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne		Cherix François	Epars Olivier
Ballif Laurent		Chollet Jean-Luc <i>J. Chollet</i>	Favez Jean-Michel
Bally Alexis		Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine		Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berlie Olivier		Collet Michel	Flora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien		Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena		Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe		Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Valotton Michèle
Bonjour Eric		Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard		De Icco Fabrice	Gardon Julien
Borloz Frédéric		De Montmolin Martial	Glutz Félix
Bory Marc-André		Debluë François	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline		Décosterd Anne	Golaz Olivier
Brélaz François		Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier		Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michaël		Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François		Despot Fabienne 	Grognoz Frédéric
Calpini Christa		Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Hauri Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Jungclaus Delarze Suzanne	Payot François	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre